Jegun au 29/05/2024

Patrimoine : bastide, 4 églises, 1 châteaux, lavoir, pigeonnier.
Le village de Jegun est une bastide fortifiée du 12e siècle implantée sur une hauteur dominant la vallée de la Loustère. Village fondé au 11e siècle puis fortifié vers 1180 par Bernard IV, Comte d'Armagnac, avec un aménagement en bastide constituée de deux entités distinctes : "le bastion" autour de l'église, au nord-est, et le "bourg neuf" autour de la mairie-halle, au sud-ouest. Le bourg neuf présente un plan rectangulaire régulier de 225 m de long pour 100 m de large, traversé par quatre rues d'axe est-ouest et trois rues d'axe nord-sud. Les quatre rues découpent le bourg neuf en cinq îlots longitudinaux dont un îlot central sans place centrale mais avec une mairie-halle. La rue Traversière passe dessous.
Jegun = "Ju" désignant l'arbre et "Guen" le vin (en celte).
Altitude : 180 m
1100 habitants
Maire actuel : Guy Lapeyre
(cf https://www.commune-jegun.fr/presentation-de-la-commune/ et https://www.auch-tourisme.com/patrimoine-culturel/village-de-jegun/ et https://fr.wikipedia.org/wiki/Jegun et file:///D:/Users/Regis/Documents/DOC_REGI/Loisirs/Berrac%20-%20BVG/Livrets%20autres/MH/32ListePatrimoine_CORNET_Anais_2_annexes.pdf et https://www.charles-de-flahaut.fr/wordpress/histoire-et-patrimoine-de-jegun-gers/)

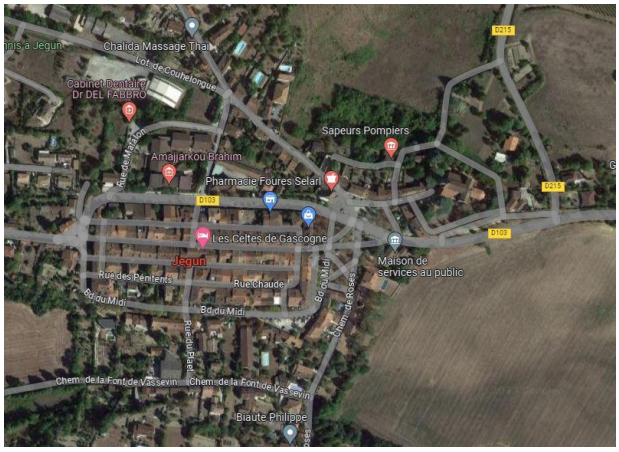

Protection MH : 2 monuments protégés (2 inscrits) :

- Chapelle Saint Michel de Tremblade : inscrit 23/04/1979
- Pigeonnier-porche de Puntis : inscrit 20/12/1973 (Façades & toitures)

Le village comporte principalement les monuments suivants :

- Remparts et portes du village :

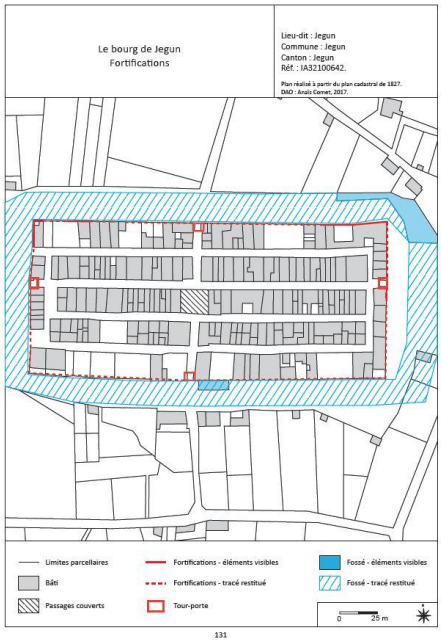

Fortifications.

Remparts à l'angle nord-ouest du village.
Mur d'enceinte conservé partiellement, surtout au nord et à l'angle nord-ouest.
Sur le plan cadastral de 1827, figurent les vestiges de quatre portes : au nord et au sud de la rue Traversière, à l'est et à l'ouest de la Grande Rue. Ces portes ont aujourd'hui totalement disparu.
(cf file:///D:/Users/Regis/Documents/DOC_REGI/Loisirs/Berrac%20-%20BVG/Livrets%20autres/MH/32ListePatrimoine_CORNET_Anais_2_annexes.pdf)

- Lavoir de Vassevin :

Lavoir du ? e siècle situé sur le chemin de la Fontaine de Vassevin, à 200 m au sud-ouest du village. Restauré en 2013.
(cf http://patrimoineruralgers.free.fr/communes/Jegun/index.html)

- Eglise (ou Collégiale) Sainte-Candide :

Eglise paroissiale du 12e siècle située rau bout de la rue de l'église, au nord-est du village. Clocher-tour carré. Nef à quatre travées, bordée de bas-côtés, terminée à l'est par un choeur composé d'une travée barlongue et d'une abside à cinq pans coupés.
(cf file:///D:/Users/Regis/Documents/DOC_REGI/Loisirs/Berrac%20-%20BVG/Livrets%20autres/MH/32ListePatrimoine_CORNET_Anais_2_annexes.pdf et (cf http://patrimoineruralgers.free.fr/communes/Jegun/index.html et https://www.google.com/maps/place/Coll%C3%A9giale+Sainte+Candide/@43.7580482,0.4615052,18z/data=!4m6!3m5!1s0x12a987ceee4c186b:0xdadd11fdecd6ca72!8m2!3d43.7580443!4d0.4627176!16s%2Fg%2F11fxf0nztk?entry=ttu)

- Eglise Saint-Jean-Baptiste de Lézian :

Eglise du ? e siècle située au lieu-dit Lézian à 4 km à l'ouest du village près de la départementale 233.

- Chapelle Saint-Michel de Tremblad :

Chapelle du 17e siècle située au lieu-dit ? Gudolle à 2 km à l'ouest du village près de la départementale 103. Clocher-mur d'une seule arcade. Chapelle rurale composée d'une nef unique, terminée par un chevet plat. La porte est précédée d'un emban gascon, clos d'un mur montant jusqu'au toit à l'ouest, et d'un mur bas au sud. C'est là que se terminaient les réunions de la communauté paroissiale. (cf https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00094813)

- Chapelle de Lapeyrette :

Chapelle du ? e siècle située au lieu-dit Le Masca à 4 km au nord du village près de la départementale 214.

(cf http://patrimoineruralgers.free.fr/communes/Jegun/index.html)

- Pigeonnier-porche de Puntis :
PAS DE PHOTO TROUVEE
Pigeonnier du 17e siècle situé route de la Loustère, au lieu-dit Puntis à 2 km au sud-est du village près de la départementale 930. Pigeonnier porche de plan carré, comportant deux ouvertures, donnant sur la cour du château à l'ouest, et sur l'extérieur à l'est. La baie ouest ne comporte qu'un arc plein cintre. La baie Est comportait autrefois une porte, d'où la présence de deux arcs. L'étage porte sur un plancher soutenu par une grande poutre transversale. Une trappe y est aménagée, donnant accès aux étages. La toiture est entourée d'une gênoise double. Au joint du rez-de-chaussée et de l'étage, extérieurement, un bandeau saillant protégeait les pigeons des rongeurs. Propriété privée.
(cf https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00094814)